

LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE AU 31 DÉCEMBRE 2017

Fin décembre 2017, la prime d'activité est versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 389 100 bénéficiaires résidant en Île-de-France (pour un montant moyen de 166 euros par mois), soit 9 200 allocataires de plus qu'au trimestre précédent (+ 2,4 %). En un an, les effectifs ont crû de près de 32 100 foyers (+ 9,0 %). Pour 15,0 % des foyers, l'allocataire est un jeune âgé de moins de 25 ans (58 500). Au total, en Île-de-France, cette prestation couvre 846 300 personnes, soit 96 200 de plus qu'un an auparavant : Plus de 92 % des bénéficiaires perçoivent une bonification individuelle, traduisant ainsi le soutien de la prestation aux plus actifs. Le cumul du Rsa socle et de la prime d'activité se conjuguent pour inciter à la reprise d'une activité : 49 100 foyers allocataires franciliens sont concernés, soit 12,6 % de l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité.

■ Une progression ralentie des bénéficiaires de la prime d'activité

Lancée dès 2016, dans le cadre du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPL-PIS), la prime d'activité soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant l'incitation au maintien dans l'emploi ou à la reprise d'une activité. Complément de revenu mensuel, versé aux actifs dès 18 ans, qu'ils soient salariés ou indépendants, le taux de recours élevé à la prime d'activité atteste de son succès auprès d'un large

public : fin décembre 2017, la prime d'activité est versée par les Caf à 389 100 bénéficiaires résidant en Île-de-France (cf. tableau 1.), soit 9 200 de plus qu'au trimestre précédent, l'augmentation étant de nouveau plus soutenue de + 2,4 % (+ 0,3 % au trimestre précédent). Pour 15 % des foyers, l'allocataire est un jeune de moins de 25 ans (58 500). En un an, ce public est passé de 56 700 en décembre 2016 à 58 500 en décembre 2017 (soit + 3,2 %) et,

Tableau 1. Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité entre juin 2016 et décembre 2017, en Île-de-France

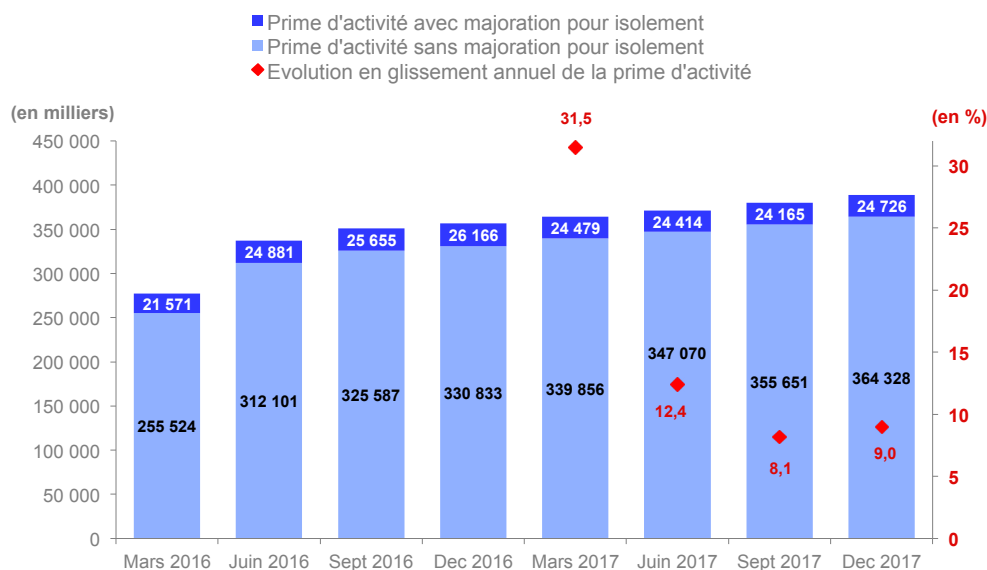
	Fin juin 2016	Fin décembre 2016	Fin juin 2017	Fin décembre 2017
Bénéficiaires de la prime d'activité	336 982	356 999	378 721	389 054
avec au moins une bonification individuelle	306 113	328 082	347 070	359 590
avec majoration pour isolement	24 881	26 166	24 414	24 726
moins de 25 ans*	56 169	56 716	60 898	58 522

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016 et 2017.

Lecture : Fin décembre 2017, le nombre d'allocataires franciliens de la prime d'activité âgés de 25 ans ou plus s'établit à 330 532.

*âge du responsable du dossier.

Figure 1. Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre, décembre 2016 et mars, juin, septembre, décembre 2017.
Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité en décembre 2017 s'établit à + 9,0 %.

depuis la mise en place du dispositif pour les jeunes, les effectifs ont progressé de plus d'un quart (+ 25,6 %).

Malgré tout, ils sont moins nombreux qu'aux deux trimestres précédents (60 900 en juin et 58 700 en septembre 2017).

Se substituant à la Prime pour l'emploi (PPE) et au volet « activité » du Revenu de solidarité active (Rsa), ce complément de revenu est plus ciblé, la composition familiale et les ressources perçues par l'ensemble des membres du foyer étant prises en compte dans le calcul du montant de la prestation (1). Le nombre de foyers bénéficiant de la prime d'activité progresse depuis sa mise en œuvre début 2016

(cf. figure 1.), à un rythme moindre qu'aux premiers trimestres.

Entre décembre 2016 et décembre 2017, il est passé de 357 000 à 389 100 foyers, soit une augmentation de + 9,0 % sur un an (+ 8,1 % entre septembre 2016 et septembre 2017). C'est 1,5 point de plus qu'au niveau national (2) (+ 7,5 %). Malgré la relative stabilité de la dynamique sur les derniers trimestres, l'évolution est toujours contrastée entre les composantes. Ainsi, le nombre de foyers bénéficiant de la prime d'activité sans majoration pour isolement augmente de + 10,1 % entre fin 2016 et fin 2017 (+ 8,3 % au niveau national), alors que ce-

Tableau 2. Répartition des bénéficiaires de la prime d'activité, en Île-de-France, par département, au 31 décembre 2017

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Prime d'activité	54 034	35 773	62 704	38 928	41 570	33 888	34 875	38 138	339 910
Rsa socle + Prime d'activité	10 162	4 764	10 338	5 765	4 909	3 869	4 307	5 030	49 144
Total Prime d'activité	64 196	40 537	73 042	44 693	46 479	37 757	39 182	43 168	389 054
Avec au moins une bonification individuelle	55 618	37 183	67 289	41 399	44 391	36 024	37 089	40 597	359 590
Avec majoration pour isolement	2 707	2 276	4 711	2 983	3 368	2 618	2 957	3 106	24 726
Evolution 30-09-2017/31-12-2017 (en%)	0,9	2,7	2,1	4,3	2,9	2,1	2,9	2,7	2,4
Personnes couvertes par la Prime d'activité	114 928	82 964	182 477	99 084	99 519	79 090	87 627	100 617	846 306
Part de la population couverte par la Prime d'activité	5,2	5,2	11,6	7,3	7,2	5,6	6,9	8,3	7,0

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017 ; Insee, Rp 2014.
Lecture : Fin décembre 2017, le nombre d'allocataires parisiens de la prime d'activité s'établit à 64 196.

(1) Versée trimestriellement par les caisses d'allocations familiales, à partir des revenus du trimestre précédent, la prestation est dépendante d'un montant forfaitaire (MF) variable selon la composition familiale, qui intervient dans le calcul de la prestation de la façon suivante : PA = MF+ bonification individuelle - 38 % des revenus d'activité - ressources hors revenus d'activité - [(MF-ensemble des ressources) si positif].

(2) Cazain, S., « Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité 2,67 millions à fin décembre 2017 », *Prime d'activité conjoncture*, n°8, mars 2018.

lui des bénéficiaires d'une majoration pour isolement diminue de - 5,5 % en glissement annuel (- 4,3% au niveau national).

Le public touché est large. En ajoutant aux allocataires, leurs éventuels conjoints, enfant(s) ou autres personnes à charge, l'ensemble des personnes couvertes par la prime d'activité s'élève à 846 300 fin décembre 2017 (+ 27 000 par rapport à septembre 2017) : elle concerne donc près de 389 100 adultes responsables de dossier, leurs conjoints éventuels près de 108 300, et les enfants ou autres personnes à charge 349 000.

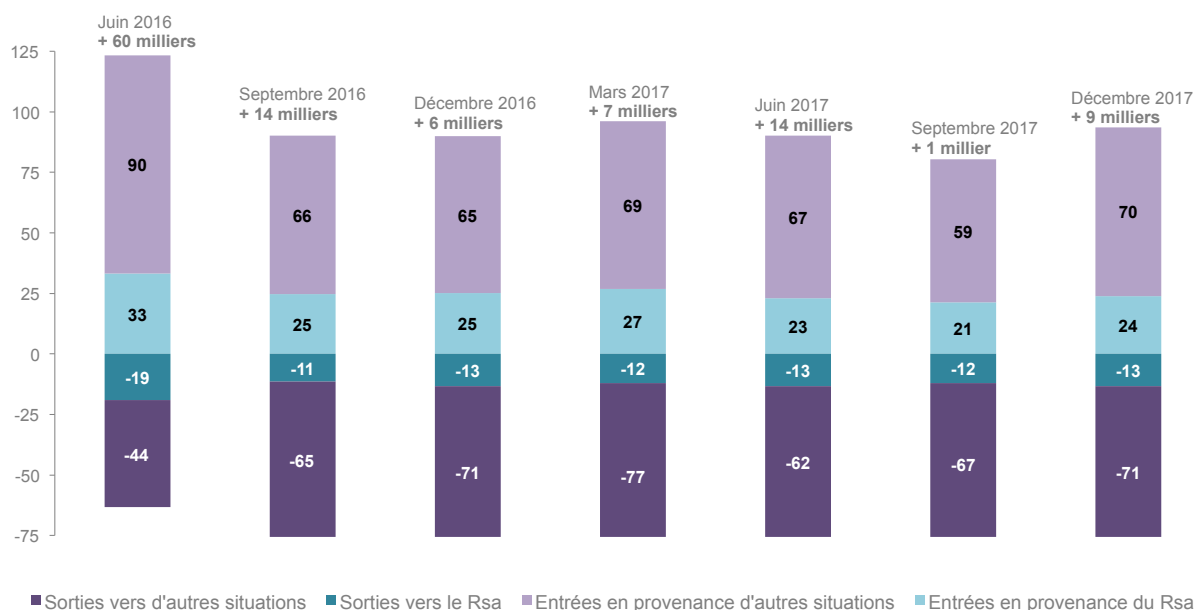
L'incitation à l'activité se retrouve dans la bonification individuelle servie à chaque membre du foyer dont

par mois ; il est du même ordre qu'aux trimestres précédents.

L'incitation à la reprise d'une activité, enjeu numéro 1 dans le droit fil du complément de revenu offert par la prime d'activité, se traduit notamment par le cumul du Rsa socle et de la prime d'activité. Selon leurs ressources, ce sont 49 100 foyers allocataires franciliens qui sont concernés par ce cumul des 2 prestations, soit 12,6 % de l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité.

Au niveau départemental, avec + 4,3 %, le Val-de-Marne connaît l'évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité la plus importante et Paris la plus minime (+ 0,9 %).

Figure 2. Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre, décembre 2016 et mars, juin, septembre, décembre 2017.
Lecture : Entre septembre et décembre 2017, environ 94 000 foyers sont entrés dans la prime d'activité.

les revenus sont supérieurs à 0,5 smic (3). Près de 359 600 foyers la perçoivent (cf. tableau 2.). Leur part reste relativement stable depuis la mise en œuvre de la prestation, (92,4 % en décembre 2017) traduisant ainsi toujours le soutien à l'activité impulsé par cette dernière.

Prestation simplifiée, demandée au travers de démarches allégées, son montant est stable sur trois mois rendant le revenu disponible du foyer plus prévisible, et moins incertaine une situation qui au demeurant peut être fragile. Les Caf d'Île-de-France ont versé près de 64,7 millions d'euros au titre de la prime d'activité, pour un montant moyen de 166 euros par mois (contre 63,4 millions d'euros au trimestre précédent). Depuis le début de l'année les masses financières versées s'établissent à 252,8 millions d'euros, contre 224,9 millions d'euros un an auparavant : la croissance est de l'ordre de + 12,3 % entre 2016 et 2017 (+ 10,7 % au niveau national) en lien avec l'évolution du nombre de bénéficiaires pour ces deux premières années d'existence. Le montant moyen des bonifications perçues par le foyer s'élève à 51 euros

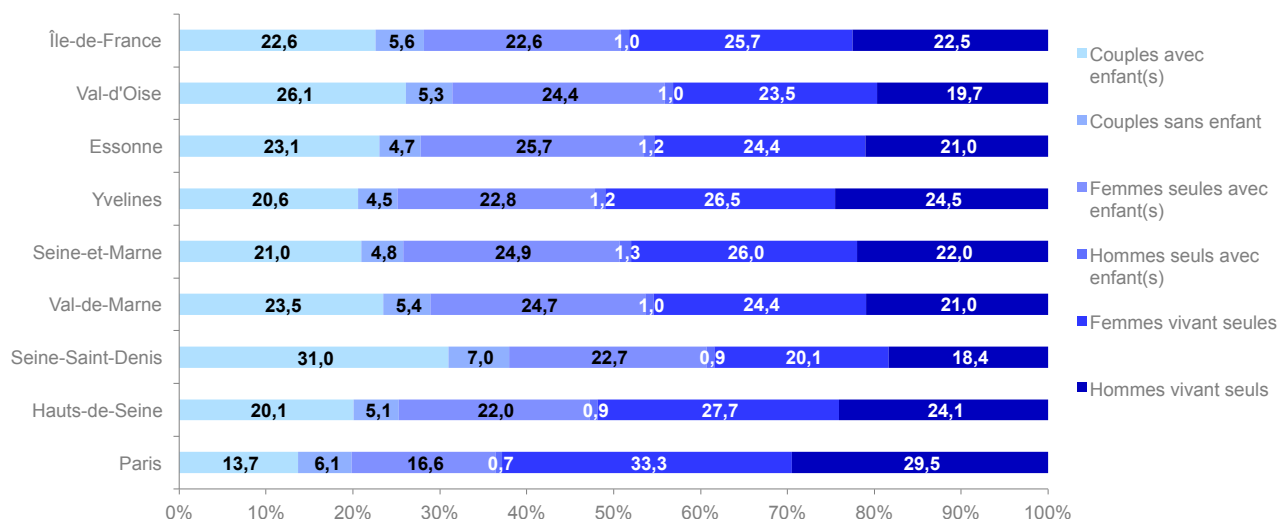
La variation du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité se déduit du nombre plus important d'ouvertures de droit (entrées) d'un trimestre à l'autre par rapport à celui des sorties (cf. figure 2.).

La montée en charge dans les premiers mois du dispositif de la prime d'activité se caractérise par un nombre d'ouvertures de droit très élevé entre mars et juin 2016 (+ 123 000), puis une stabilisation du nombre d'entrées les trimestres suivants jusqu'à juin 2017, avant de « fléchir » sur le troisième trimestre 2017 (- 10 000 entrées entre juin et septembre 2017). En fin d'année, le nombre d'ouvertures de droit augmente de nouveau : 94 000 foyers perçoivent la prime d'activité, alors qu'ils n'en bénéficiaient pas trois mois auparavant.

Pour rappel, les entrants dans ce dispositif peuvent soit bénéficier du Rsa au trimestre précédent, soit être dans une autre situation (nouvelle demande, droit suspendu à la prime d'activité, perception d'une autre prestation autre que la prime d'activité ou le Rsa, perception d'indemnités de chômage ou toute autre

(3) Ce bonus individuel qui vise à encourager l'activité de chaque membre du foyer au-delà d'un mi-temps (versé à partir de 0,5 Smic), croît linéairement jusqu'à 0,8 smic, pour atteindre une valeur maximale de 67 euros par mois. Il reste constant jusqu'à l'extinction progressive des droits à la prestation.

Figure 2. Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars, juin, septembre, décembre 2016 et mars, juin, septembre, décembre 2017.
Lecture : Entre septembre et décembre 2017, environ 94 000 foyers sont entrés dans la prime d'activité.

situation). L'augmentation trimestrielle du nombre d'ouvertures de droit, observée entre les deux derniers trimestres 2017, résulte principalement de la hausse des entrées en provenance d'autres situations qui passent de près de 59 000 en septembre 2017 à 70 000 trois mois plus tard. Les entrées en provenance du Rsa restent quant à elles toujours relativement stables depuis la mise en place de la nouvelle prestation, un peu plus d'un quart (25,6 %) des ouvertures de droit concernent des allocataires du revenu de solidarité active.

Parallèlement, comme au trimestre précédent, le nombre de sorties de la prime d'activité augmente de nouveau entre septembre et décembre 2017, mais moins significativement que le nombre d'entrées : 84 400 foyers perdent le bénéfice de la prime d'activité fin décembre, alors qu'ils la percevaient au trimestre précédent et 15,8 % basculent dans le Rsa.

Fin 2017, 23,6 % des bénéficiaires de la prime d'activité, en Île-de-France, sont des familles monoparentales, vivant avec au moins un enfant âgé de moins de 25 ans (cf. figure 3.).

Ces dernières perçoivent en moyenne un montant moyen de prime d'activité de 205 euros par mois (244 euros au niveau national). Un quart d'entre-elles (25,2 %) bénéficient d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement, c'est 4 fois plus que pour l'ensemble des bénéficiaires de la prestation (6,4 %). Les mères seules constituent 95,8 % de ces familles.

La proportion de familles monoparentales parmi les bénéficiaires de la prime d'activité présente de fortes disparités départementales, oscillant entre 17,3 % à Paris à près de 27 % en Essonne. « Ces disparités sont à relier à l'importance des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles présentes sur le territoire (ce taux varie entre 9 % et 41 % selon l'Insee), mais également à la situation sur le marché du travail dans les départements » (4). Dans la totalité des départements franciliens (à l'exception de Paris et des Hauts-de-Seine), la part des familles monoparentales dépasse la moyenne régionale de 23,6 %.

(4) *Id.*

Delphine Guérin
Ctrad – Caf en Île-de-France